

« DIE-IN » - 2 JUILLET 2015 - 18 h



RASSEMBLEMENT MILITANT CONTRE LA PEINE DE MORT

PLACE DE LA CONCORDE, PARIS
QUAND LES MILITANTS CONTRE LA PEINE DE MORT AUX ÉTATS-UNIS,
S'ALLONGENT AU SOL EN SIGNE DE SOUTIEN
AU MOUVEMENT ABOLITIONNISTE AMERICAIN

LA PEINE DE MORT AUX ETATS-UNIS

du 20 juin 2014 au 20 juin 2015 29 exécutions



ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE

7, rue Georges-Lardennois 75019 Paris Tél. 33 (0)1 40 40 42 43 •

Fax : 33 (0)1 40 40 42 44 • Mail : acat@acatfrance.fr • Site web : www.acatfrance.fr

Halte aux exécutions capitales aux États-Unis !

ENCORE UN PETIT EFFORT !

Et si la peine de mort aux États-Unis était enfin en voie d'extinction ?

L'hebdomadaire « Time Magazine » vient de titrer en couverture : « La Dernière Exécution »

En effet, depuis quelques années, on observe un net recul du recours à la peine de mort :

- moins de condamnations à mort,
- moins d'exécutions dans un nombre restreint d'états,
- davantage d'innocents sortis des couloirs de la mort.

Nous pouvons ainsi comptabiliser :

- 46 exécutions dans 8 états du 20 juin 2013 au 20 juin 2014
- 29 exécutions dans 6 états du 20 juin 2014 au 20 juin 2015
- 9 condamnés innocentés sur les 12 derniers mois

Les raisons avancées par le journaliste David von Drehle, auteur de l'article, sont au nombre de 5 !

- Malgré tous les efforts fournis depuis des décennies, aucune méthode d'exécution n'a vraiment fait ses preuves, en particulier l'injection létale qui a débouché sur des ratés retentissants ces derniers temps.
- On constate une baisse générale de la criminalité sans aucun lien avec le statut des états, recourant ou non à la peine de mort.
- Les justifications de la peine de mort sont de moins en moins convaincantes d'autant que les disparités géographiques sont flagrantes.
- Il s'agit d'un gaspillage avéré des fonds publics dans un contexte où les états manquent de moyens.
- Enfin, David von Drehle estime que la Cour Suprême des États-Unis, à force de devoir se prononcer sur de plus en plus de cas de condamnés à mort, va finir par décréter la peine de mort anticonstitutionnelle...

A l'heure où le Nebraska devient abolitionniste et la Pennsylvanie en moratoire, nous avons juste envie de demander aux différents politiques :

« Allez, encore un petit effort ! »

DIE-IN parisien organisé par ACAT-France (www.acatfrance.fr)

avec le soutien de

Coalition Mondiale contre la peine de mort (www.worldcoalition.org), ECPM (www.abolition.fr),

Collectif Unitaire National de Soutien à Mumia Abu-Jamal (www.mumiaabujamal.net),

Communauté de Sant'Egidio France (www.santegidio.org), FIACAT (www.fiacat.org),

FIDH (www.fidh.org), LDH (www.ldh-france.org), RAIDH (www.raidh.org), Lutte Pour la

Justice (luttepourlajustice.blogspot.fr), Poster for to Tomorrow (www.posterfortomorrow.org),

SAVE Innocent (www.save-innocents.com)

*Merci de ne pas jeter sur la voie publique